

Communauté d'Agglomération de Haguenau

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

---oOo---

1. Pouvoir adjudicateur : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE HAGUENAU – C.A.I.R.E. – 84, route de Strasbourg – B.P. 50244 - 67504 HAGUENAU
2. Objet de l'accord-cadre : **Fourniture et mise en œuvre de signalisation routière** – lots n° 01 et 02 - Accords-cadres à bons de commande : sans minimum - sans maximum
3. *Code nomenclature européenne : 44811000, 34992000, 45233290*
Code NUTS : FRF11

Les prestations sont traitées en lots séparés, à savoir :

Lot	Intitulé	Montant annuel TTC	
01	Signalisation routière horizontale	sans	sans
02	Signalisation routière verticale	sans	sans

4. Mode de passation du marché : accord-cadre de fournitures à bons de commande passé sur appel d'offres ouvert en application des articles L. 2124-2, R. 2124-2, R.2131-16, R. 2131-17, R. 2161-2 et suivants, L. 2125-1-1°, R. 2121-8, R. 2162-1 et suivants du Code de la Commande publique
5. Critère de sélection des candidatures : la conformité du contenu par rapport aux pièces demandées ; les garanties sur les capacités techniques, professionnelles et financières.
6. Conditions particulières :
 - accord-cadre passé avec un seul opérateur économique, conclu sans montant minimum et sans montant maximum,
 - les variantes à l'initiative du candidat ne sont pas autorisées,
 - délai de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de remise des offres,
 - remise d'échantillons obligatoire pour le lot 02,
 - l'accord-cadre est conclu pour une durée d'un (1) an ferme. Il sera ensuite tacitement reconductible trois (3) fois pour une année supplémentaire,
 - les paiements seront effectués sur service fait, par mandat administratif, dans un délai de 30 jours à compter de la réception de la demande, sur le budget fonctionnement de la Communauté d'Agglomération de Haguenau,
 - les prix sont fermes la première année, ils sont ensuite révisibles chaque année à la date anniversaire du marché,
 - les candidatures et les offres sont rédigées en langue française,
 - critères de jugement des offres : se reporter au règlement de la consultation,
 - le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics,
 - le numéro de dossier attribué au marché est le : SIGN_ROUT_ 2019.

7. Conditions de participation, renseignements et justificatifs à produire :
- ne pas tomber sous le coup de l'interdiction de soumissionner aux marchés et accords-cadres conformément aux dispositions des articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et R. 2143-3 et suivants du Code de la Commande Publique,
 - renseignements permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat tels que définis par les articles R. 2142-6 et suivants du Code de la Commande Publique et par l'arrêté du 23 mars 2019 fixant la liste des renseignements pouvant être demandés aux candidats à un marché public, et rappelés dans le règlement de la consultation.
8. Les dossiers de consultation doivent obligatoirement être téléchargés sur le site Internet <http://alsacemarchespublics.eu>
9. Modalités de remise des offres : les offres seront obligatoirement déposées électroniquement via la plate-forme internet « www.alsacemarchespublics.eu ».

10. Date limite de remise des offres : Lundi 8 juillet 2019 à 12 heures.

11. Instance chargée des procédures de recours et obtention de renseignements : Tribunal Administratif de Strasbourg (67070) - Tél. : 03.88.21.23.23 Courriel : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr

12. Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : recours en référé précontractuel introduit préalablement à la signature du marché. Recours pour excès de pouvoir introduit dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision contestée. Ce recours en annulation peut être assorti d'une demande en référé suspension des actes attaqués dans les mêmes délais, préalablement à la signature du contrat. Recours indemnitaire soumis à une demande préalable à la personne publique dans le délai de déchéance quadriennale.

13. Renseignements complémentaires :

Renseignements administratifs :

Virginie JUNDT

Service de la Commande publique

Tél. 03.88.53.98.55

virginie.jundt@bischwiller.com

Renseignements techniques :

Sylvie KLEIN

Directrice des Services Techniques

Communauté d'Agglomération de

Haguenau Territoire de Bischwiller

Tél. 03.88.53.99.45

services.techniques@bischwiller.com

14. Date d'envoi de l'avis au BOAMP et au J.O.U.E : mercredi 5 juin 2019

**Signature numérique
de Jean DILLINGER
COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
DE HAGUENAU**

Pour le Président et par délégation,
Le Vice-Président,



Jean DILLINGER